

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la septième (7^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-neuvième (49^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 22 mai 2019, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant

Présents :	M ^{me} Mirelle Beaudet M ^{me} Martine Bertrand M. Denis Bertrand M ^{me} Julie Boisvert M ^{me} Line Boucher M. Paul Calce M ^{me} Anne-Marie Girard M. Marc-Antoine Lachance M. Erik Laperle M ^{me} Nadine Le Gal M ^{me} Josée Longchamp M ^{me} Julie Paquette M. Benoit Rochon M ^{me} Patricia Tremblay	
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur M ^{me} Carole Bradley, directrice M. Paul Delorme, coordonnateur M ^{me} Élyse Dupras, enseignante M ^{me} Marie-Noëlle Harvey, coordonnatrice M ^{me} Chantal Henri, directrice M. Stéphane Marcoux, directeur M ^{me} Édith Martel, enseignante M. Patrick Verstraelen, directeur M. Gilles Vaillancourt, coordonnateur	Direction de la vie étudiante Direction des finances et de l'approvisionnement Direction des ressources matérielles Département de français Direction des ressources humaines Direction des ressources humaines Direction des ressources matérielles Département de sciences sociales Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Service de l'animation socioculturelle
Excusés :	M. Michael Averill M ^{me} Nancy Desjardins M ^{me} Sophie Filiatrault M ^{me} Aurélie Galibois M ^{me} Mélanie Laroche	
Secrétaire :	M ^{me} Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

07.01 Adoption de l'ordre du jour

M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux invités. Il déclare l'assemblée ouverte à 18 h 30 et procède à la lecture de l'ordre du jour. Avant de recevoir une proposition pour l'adoption, M. Calce demande aux membres s'ils ont des modifications à proposer. Aucune requête n'est formulée.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
07.01	Adoption de l'ordre du jour	5
07.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 avril 2019	5
07.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 avril 2019	10
07.04	Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 12 avril 2019	5
07.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études	20
07.06	Rapport de la commission des études du 24 avril 2019	5
07.07	Résolution – Journée institutionnelle pour le climat	15
07.08	Résolution - <i>Politique de gestion du personnel d'encadrement</i>	20
07.09	Résolution - <i>Règlement n° 12 – Location et code de vie aux résidences étudiantes</i>	20
07.10	Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme	10
07.11	Dépôt – Projet de calendrier 2019-2020 des assemblées du conseil d'administration	5
07.12	Informations et divers : - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier - Avis de motion <i>Règlement n° 14 relatif au Code de vie au Collège</i>	10
07.13	Levée de la séance	
		130

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 22 mai 2019, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 avril 2019

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, M^{me} Diane Bournival est dispensée de la lecture de celui-ci.

M^{me} Julie Boisvert, appuyée par M^{me} Julie Paquette, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 avril 2019, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 17 avril 2019

M^{me} Nadine Le Gal, à titre de suivi dans le dossier relatif à la demande de financement des futurs locaux de l'Institut du véhicule innovant (IVI), informe les membres qu'elle a pris des nouvelles auprès du Conseil du trésor, en présence de M. François Adam, directeur général de l'IVI. Cela a porté ces fruits puisque rapidement, M^{me} Le Gal et M. Adam ont appris que la lettre d'autorisation avait été signée confirmant ainsi la construction de la nouvelle infrastructure de l'IVI. C'est une très belle nouvelle qui sera officialisée lors de la réception de ladite lettre d'autorisation.

Elle termine en annonçant aux membres que la séance de juin se tiendra à Saint-Jérôme, car plusieurs membres ne pouvaient se déplacer et l'atteinte du quorum aurait été incertaine. Une proposition apparaît cependant dans le calendrier 2019-2020 afin que la formation d'octobre soit dispensée au Centre collégial de Mont-Tremblant.

07.04 Examen du procès-verbal de la réunion du comité exécutif tenue le 12 avril 2019

Les membres ont pris connaissance de ces procès-verbaux et n'ont pas de question à poser à propos de ceux-ci.

07.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

➤ **Président**

M. Paul Calce, président, vient tout juste d'assister à une visioconférence de la Fédération des cégeps. Les points principaux discutés furent le nouveau modèle FABES, qui devient le FABRES¹ de même que les enjeux de la réussite, du collège 4.0 et du eCampus. En ce qui a trait au FABRES, ce modèle de financement révisé avantage les petits cégeps et ceux des régions.

¹ F : allocations fixes; A : allocations pour les activités pédagogiques; B : allocations pour le fonctionnement des bâtiments; R : allocations pour les régions et la recherche; E : allocations pour les ressources enseignantes; S : allocations spécifiques.

Comme le Collège adoptera son budget lors de la séance du mois de juin, ce sera l'occasion de voir les principales modifications apportées. La transformation des cégeps fait également l'objet de plusieurs réflexions, car les façons de faire sont revues. Une autre rencontre devrait se tenir au mois de juin prochain.

Le président a assisté aux travaux du groupe de travail sur la gouvernance. Ceux-ci avancent rapidement et un rapport sommaire sera déposé à l'assemblée du 18 juin 2019.

➤ Directrice générale

En référence au dernier sujet abordé par M. Calce, M^{me} Nadine Le Gal ajoute que les séances du groupe de travail sur la gouvernance ont permis des échanges très intéressants. Des propositions concrètes seront présentées.

En rafale, M^{me} Le Gal énumère les événements du Collège auxquels elle a pris part :

- Centre de développement des composites : célébration du 30^e anniversaire avec plusieurs visites guidées des nouvelles installations et cocktail pour souligner le parcours de ce centre de transfert de technologie (25 avril 2019).
- Soirée-bénéfice AccorDons à chaque mets son vin : au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, souper dégustation permettant de faire rayonner les étudiants du programme GER (26 avril 2019).
- Gala des Cheminots : événement soulignant les efforts des étudiants-athlètes (28 avril 2019).
- Banquet de la restauration : activité de réseautage tenue au restaurant pédagogique Neurones et Papilles réunissant la communauté des restaurateurs, les enseignants et les étudiants du programme *Gestion d'un établissement de restauration* (GER) (29 avril 2019).
- Cérémonie des nouveaux retraités et de reconnaissance des années de service : ces deux événements permettent de souligner, souvent avec beaucoup d'émotions, les départs à la retraite ainsi que les 10, 20, 25 et 30 ans de service (16 mai 2019).
- Remise d'arbres par le député de la circonscription de Saint-Jérôme : activité qui a eu lieu à la pointe de l'Agora (24 mai 2019).
- Comité de sélection pour le remplacement de la direction du Centre collégial de Mont-Tremblant : les entrevues auront lieu le 24 mai 2019 et les membres du comité de sélection ont bon espoir d'avoir trouvé la personne pour occuper ce poste.
- Deuxième concours pour le poste de la Direction des finances et de l'approvisionnement : les entrevues ont été faites et une candidature a été retenue. Le résultat des tests psychométriques sera présenté aux membres du comité de sélection, le 28 mai prochain.
- Budget 2019-2020 du Collège : de nombreuses rencontres préparatoires ont lieu à la suite des changements apportés au modèle de financement des cégeps dans le cadre du nouveau budget du gouvernement du Québec. Cela oblige le Collège à revoir la façon de faire à la suite des changements majeurs apportés et justifie une analyse plus détaillée ainsi qu'une appropriation du nouveau modèle FABRES. M^{me} Le Gal tient à préciser qu'il s'agit d'un travail colossal.
- Planification stratégique 2019-2024 : elle sera présentée le 29 mai prochain à la commission des études pour avis et ensuite soumise pour adoption à l'assemblée du 18 juin prochain. Le défi sera par la suite de la faire vivre.

La directrice générale a également participé aux activités suivantes :

- Souper-bénéfice de l'École hôtelière des Laurentides au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques : événement de représentation tenu sous la présidence d'honneur de M. Jacques Gariépy, maire de la Ville de Saint-Sauveur, à l'École hôtelière de Sainte-Adèle (24 avril 2019).
- Gala Zénith de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain : le Collège a raflé le Zénith « Innovation », pour le volet développement durable, virage vert et les aspects technologiques d'économie d'énergie lors de la construction du Pavillon K (27 avril 2019).
- Visite de la nouvelle direction du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion : rencontre visant à créer un rapprochement avec des représentants du Collège et réfléchir sur les possibilités d'en faire plus en francisation (29 avril 2019).
- Conseil des commissaires de la Commission des services juridiques : cette commission chapeaute l'aide juridique et les administrateurs se réunissent régulièrement (30 avril 2019).
- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps : la présentation du budget 2019-2020 par les sous-ministres adjoints du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a suscité beaucoup de discussions et mobilisé une partie de l'ordre du jour. Les autres sujets abordés furent les prochaines étapes de négociation des conventions collectives et la publication intitulée « Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives » (1^{er} au 3 mai 2019). Le lien pour accéder à la version numérique de cet ouvrage sera acheminé aux membres.
- 2^e rencontre du comité de positionnement de la formation continue et des services aux entreprises : ce groupe de travail vise, entre autres, à élaborer et à approuver les orientations générales et les objectifs des campagnes ainsi qu'à soumettre des propositions pour favoriser le positionnement au niveau national, régional et local (17 mai 2019).
- Rencontre avec l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme : en présence de M. Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante, les membres de l'exécutif et les deux permanents de l'Association ont été rencontrés. Un autre temps d'échange a été prévu à la mi-août afin de poursuivre la conversation entamée (22 mai 2019).
- M^{me} Le Gal profite de son rapport pour souligner la sortie du livre « Programme de prévention et développement de l'enfant » dans lequel est cité l'approche *Abecedarian* connue comme l'approche Jeux d'enfants. Elle salue le travail accompli par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international qui a contribué, et qui continue toujours, à la réussite de ce programme reconnu au-delà des frontières.

➤ Directrice des études

M^{me} Patricia Tremblay a également eu un emploi du temps très chargé en cette période de fin de session, qui représente aussi une période de blitz pour les comités stratégiques auxquels elle participe, dont :

- COMIX-RI : mise sur pied du nouveau comité gouvernance du *Plan d'action numérique* avec des rencontres pour définir le mandat ainsi que les règles de fonctionnement, les objectifs et les enjeux.
- COMIX-Recherche : deux réunions ont porté sur la gestion des données de recherche ainsi que les enjeux relatifs aux négociations de la prochaine convention collective du personnel enseignant.

- Programme de *Gestion hôtelière* : les échanges se poursuivent avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ) afin que l'entente portant sur l'offre de ce programme au Centre collégial de Mont-Tremblant soit terminée à la fin du mois de juin 2019.
- Rencontre avec la Commission scolaire des Laurentides et l'École Hôtelière des Laurentides : les discussions se poursuivent et des enseignants sont impliqués.
- Révision du programme *Sciences de la nature* : il n'y a pas eu de développement.
- Révision du programme *Sciences humaines* : discutée en comité consultatif des directions des études et d'autres rencontres sont à venir.
- 4^e édition du banquet de fin d'études des finissantes et des finissants de l'ITHQ : un souper 12 services accord mets-vins était au menu. M^{me} Liza Frula, directrice générale, a manifesté son intention de signer rapidement l'entente pour l'offre de programme *Gestion hôtelière* à Mont-Tremblant (15 mai 2019).

Au Collège, il y a beaucoup d'effervescence avec la tenue des activités suivantes :

- Course des Blizzards extrême à Mont-Tremblant : à la suite d'une initiative étudiante, la toute première édition de cette course de 2,5 km avec 14 obstacles a été programmée. Il y a eu plus de 100 inscriptions avec des participants provenant tant du primaire que du collégial (1^{er} mai 2019).
- Exposition au Musée d'arts contemporains des Laurentides : les finissants du programme *Arts visuels* du Collège exposeront dès demain. Il y a quatre œuvres réalisées par des étudiants autochtones. M^{me} Aurélie Galibois est absente ce soir, car elle fait partie de cette cohorte et expose une œuvre (du 23 au 26 mai 2019).
- Prix du design : trois de nos étudiants se sont illustrés lors de la finale nationale du 27^e concours « Sciences, on tourne ! » qui s'est tenue au Cégep de Chicoutimi. Ce prix comprend une bourse de 1000 \$ octroyée par le Centre de démonstration en sciences physiques (4 mai 2019).
- Semaine de la Terre et Jour de la Terre : une panoplie d'activités a été organisée à cette occasion (du 23 au 26 avril 2019).
- Concours universitaire Ubisoft : deux de nos étudiants s'y sont illustrés. L'un et son équipe se sont vus décerner les prix « Meilleures direction et réalisation artistiques » et « Prix du public » pour leur jeu *Cut Loose* et l'autre a remporté le prix « Meilleure expérience utilisateur » pour le jeu *Valhalla on Ice* (26 avril 2019).
- « Tag ton prof » : M^{me} Marie-Ève Charest, enseignante en mathématiques, a été nommée dans le cadre de ce programme de reconnaissance des enseignants ;
- Examen d'admission à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec : les finissants du programme de *Soins infirmiers* ont renouvelé l'exploit réalisé l'an dernier et se sont classés au 5^e rang parmi un regroupement des meilleurs collèges et universités.
- Performa : 10 enseignants ont terminé leur maîtrise en innovation pédagogique ;
- Accueil d'une nouvelle conseillère pédagogique au Centre collégial de Mont-Laurier : elle partage son temps entre l'offre de services aux étudiants du secteur régulier et au développement de programme à la formation continue ;

Les événements ci-après auront lieu prochainement :

- Mérite étudiant (23 mai 2019).
- Cérémonies de remise des diplômes au CCMT et au CCML (24 et 30 mai 2019).
- Congrès de l'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges du Québec (du 29 au 31 mai 2019).
- Colloque de l'Association des enseignantes et enseignants en Soins infirmiers des collèges du Québec (4 et 5 juin 2019).

07.06 Rapport de la commission des études du 24 avril 2019

Aucun rapport n'a été déposé, car lors de la commission des études du 24 avril 2019, il n'y a pas eu d'avis à formuler.

07.07 Résolution – Journée institutionnelle pour le climat

M^{mes} Élyse Dupras et Édith Martel, enseignantes et membres du comité mobilisation, exposent le concept de grève climatique générale *Earth Strike* aussi appelé le mouvement mondial en faveur du climat pour réduire les gaz à effets de serre et les dérèglements climatiques. Cet élan a commencé il y a plusieurs mois et s'est imposé avec le collectif « La planète s'invite au parlement » mis sur pied par Équiterre et la Fondation David Suzuki. Des membres de ce collectif ont présenté ce mouvement au Syndicat des professeurs et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme. Une rencontre avec la direction du Collège a ensuite été demandée par l'exécutif du Syndicat, sur mandat de l'assemblée générale, afin de discuter de la journée du 27 septembre 2019 et de l'importance de prioriser la protection climatique et de la diversité des espèces.

Il est souhaité que le milieu de l'éducation soit sollicité, qu'il participe activement et qu'un appel soit lancé à ses partenaires.

CONSIDÉRANT la mobilisation mondiale qui s'organise pour le climat et qui fait suite, entre autres, au mouvement *La planète s'invite au Parlement* ainsi qu'aux grèves étudiantes pour le climat tenues le 15 mars dernier, lesquelles ont eu lieu à plusieurs endroits dans le monde ;

CONSIDÉRANT qu'une journée de mobilisation mondiale se prépare pour le 27 septembre 2019 et que le Syndicat des professeurs et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) a reçu le mandat de son assemblée générale de demander au Collège de suspendre les cours afin que l'ensemble de la communauté puisse y participer et de déclarer le 27 septembre *Journée institutionnelle pour le climat* ;

CONSIDÉRANT que le comité de direction du Collège a émis, à l'unanimité, un avis favorable à la suspension des cours le 27 septembre 2019 et pour que le 27 septembre soit déclaré *Journée institutionnelle pour le climat*, car il souhaite que le Collège contribue à la lutte contre les changements climatiques ;

CONSIDÉRANT que le comité de direction considère que cet avis s'inscrit dans l'aspiration du développement durable de sa planification stratégique 2019-2024 et qu'il souhaite que cette activité soit rassembleuse ;

CONSIDÉRANT que le comité de direction du Collège, avant de recommander la suspension des cours le 27 septembre 2019, a posé certaines conditions, soit :

- que les syndicats du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien, les associations étudiantes des trois campus et l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme soient impliqués ;
- que la suspension des cours vise les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier ;
- que la suspension des cours soit décrétée uniquement la première année et que, par la suite, la *Journée institutionnelle pour le climat* soit soulignée ;
- qu'une programmation détaillée soit approuvée par le comité de direction et que les activités présentent un intérêt pour la communauté et soient en lien avec le thème de la mobilisation ;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a adopté, en date du 10 mai 2019, la modification du calendrier scolaire de la session d'automne 2019 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier (résolution C.E. 44 - 2018-2019) relatif à la suspension des cours le 27 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'au-delà de décréter la journée du 27 septembre *Journée institutionnelle pour le climat*, le SPCSTJ a demandé également que le Collège soit signataire de la *Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique* déjà ratifiée par plusieurs organismes et partis politiques, ce que les membres du comité approuvent par souci de cohérence avec la décision de suspendre les cours pour la lutte contre les changements climatiques.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Mirelle Beaudet, propose :

« - que la journée du 27 septembre soit décrétée Journée institutionnelle pour le climat ;

- que le Collège signe de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. »

C.A. 36 (2018-2019)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.08 Résolution - Politique de gestion du personnel d'encadrement

M^{me} Marie-Noëlle Harvey, coordonnatrice à la Direction des ressources humaines et M. Gilles Vaillancourt, coordonnateur du Service de l'animation socioculturelle et président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme, expliquent l'historique et les démarches ayant conduit à la révision de cette politique. Plusieurs commentaires sont formulés quant à la probation de deux ans imposée aux membres du personnel d'encadrement qui n'ont pas d'expérience dans le réseau collégial. Certains membres trouvent cette probation exigeante.

CONSIDÉRANT qu'en 2016, une analyse volontaire de la Politique de gestion relative au personnel-cadre du Cégep de Saint-Jérôme a été réalisée par l'Association des cadres des collèges du Québec ;

CONSIDÉRANT que l'analyse a révélé différents points qu'il fallait arrimer avec les pratiques actuelles ;

CONSIDÉRANT que la direction du Collège et l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme (ci-après l'Association des cadres) se sont rencontrées à propos des modifications à apporter à la politique, et ce, à de nombreuses reprises depuis 2016 ;

CONSIDÉRANT que les changements proposés ont été soigneusement discutés en collégialité et ont fait l'objet d'un accord de la direction du Collège et de l'Association des cadres ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble du personnel d'encadrement a été consulté, et ce, à deux reprises et qu'un avis favorable a été émis en ce qui a trait à la révision de la politique et aux modifications qui sont proposées.

M^{me} Anne-Marie Girard, appuyée par M^{me} Josée Longchamp, propose :

« d'adopter la Politique de gestion relative au personnel d'encadrement, et ce, telle qu'elle a été présentée par la Direction générale et les représentants de l'Association des cadres. »

C.A. 37 (2018-2019)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.09 Résolution - Règlement n° 12 – Location et code de vie aux résidences étudiantes

M. Paul Delorme, coordonnateur à la Direction des ressources matérielles (DRM), et M^{me} Diane Bournival, coordonnatrice des affaires corporatives, expliquent les raisons ayant motivé la rédaction de ce règlement, qui comprend un code de vie aux résidences étudiantes. Ce travail a été rendu possible grâce à la mise en place d'un comité de travail dont les membres, directement impliqués dans la gestion des résidences, provenaient tant de la Direction de la vie étudiante et de la DRM.

CONSIDÉRANT que le Règlement de l'immeuble des résidences étudiantes et étudiants a été adopté par le Service des ressources matérielles en avril 1997 et qu'il devait être actualisé afin de tenir compte des obligations du Collège et de permettre une gestion plus soutenue des résidences et des locataires ;

CONSIDÉRANT que le règlement vient préciser l'éligibilité, les conditions de location, l'accès aux résidences, établir les responsabilités générales du locataire et celles pour dommages causés par le locataire ;

CONSIDÉRANT que le règlement inclut également un code de vie qui indique les engagements du locataire, les comportements attendus des locataires et de ses invités ainsi que les interdictions ;

CONSIDÉRANT que ce règlement comprend une section relative aux sanctions et aux recours, ce qui facilitera les interventions aux résidences étudiantes ;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été rédigé avec la collaboration des deux directions impliquées dans la gestion et les interventions aux résidences, soit la Direction des ressources matérielles et la Direction de la vie étudiante ;

CONSIDÉRANT que ce règlement est présenté aux membres pour adoption par M. Paul Delorme, coordonnateur à la Direction des ressources matérielles, et par M^{me} Diane Bournival, coordonnatrice du Service des affaires corporatives.

M^{me} Julie Boisvert, appuyée par M^{me} Julie Paquette, propose :

« d'adopter le Règlement n° 12 - Location et code de vie aux résidences étudiantes, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des ressources matérielles et le Service des affaires corporatives. »

C.A. 38 (2018-2019)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.10 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme

M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement, rappelle que c'est une obligation qui revient annuellement.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. 2006 ch. 29) ;

CONSIDÉRANT que le *Règlement n° 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Collège* contient une délégation de pouvoirs effectuée par le dirigeant de l'organisme (conseil d'administration) en faveur du comité exécutif et de la directrice générale ;

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'article 10 du Règlement n° 7 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi et du règlement évoqués ci-dessus, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme ;

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées en vertu des délégations autorisées au comité exécutif et à la directrice générale, en vertu du Règlement n° 7 ou de la *Loi sur les contrats des organismes publics* sont énumérées dans la liste préparée par la Direction des finances et de l'approvisionnement qui est présentée au conseil d'administration afin d'être entérinée ;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif et la directrice générale ont utilisé leur délégation de pouvoirs, comme en fait foi la liste ci-annexée, à 44 reprises ;

CONSIDÉRANT que la reddition de compte des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement, pour la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

M^{me} Julie Boisvert, appuyée par M. Erik Laperle, propose :

« d'entériner la reddition de compte en vertu des délégations de pouvoirs accordées par le dirigeant de l'organisme, dont chacune autorisation apparaît sur la liste ci-jointe, montrant que le comité exécutif et la directrice générale sont intervenus à 44 reprises, au cours de la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, et ce, en conformité avec le Règlement no 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Collège et de la Loi sur les contrats des organismes publics. »

C.A. 39 (2018-2019)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.11 Dépôt – Projet de calendrier 2019-2020 des assemblées du conseil d'administration

Le projet de calendrier 2019-2020 est présenté et déposé afin d'être adopté lors de la prochaine séance. Les membres sont invités à formuler leurs commentaires à M^{me} Diane Bournival ou à M. Ando Ballaman, adjoint à la direction générale et aux affaires corporatives, au cours des prochaines semaines, et ce, afin de pouvoir y apporter des ajustements, si requis.

07.12 Informations et divers

- **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :**
M^{me} Nadine Le Gal rappelle que l'événement Vélo-Golf, qui se déroule au Club de golf Le Blainvillier, aura lieu le mardi 4 juin prochain et sera l'activité de clôture de la campagne majeure.
- **Avis de motion pour le Règlement n° 14 relatif au Code de vie au Collège :**
M. Paul Calce dépose un avis de motion pour la modification du Code de vie au Collège. Ce règlement est présentement en révision.

07.13 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Patricia Tremblay, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 20 h 50.

Paul Calce
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice du Service des affaires
corporatives